



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 19.03.2021

Numéro de publication: BH07-0000002158

Entité de publication

Registre du commerce du Valais central, Place du Midi 30, 1950 Sion

Décision en l'article a153a ORC, Pro-Bati & Fils Sàrl

Organisation concernée:

Pro-Bati & Fils Sàrl
CHE-200.330.289
Rue St-André 5
3971 Chermignon

Contexte:

Vu que :

1. La société à responsabilité limitée Pro-Bati & Fils Sàrl à Sion, a été inscrite au Registre du Commerce en date du 27.04.2016.
2. Le 06.04.2020 le Registre du commerce a été informé d'un problème d'adresse concernant la société
3. Le 20.05.2020 le Registre du commerce a adressé un courrier à la société afin que cette dernière se détermine à ce sujet. Le courrier a été retourné par la poste avec la mention « destinataire introuvable à l'adresse indiquée »
4. Le 03.08.2020, le Registre du commerce a adressé une sommation par courrier recommandée AR au sens de l'article a153a ORC à la société, laquelle lui est venue en retour avec la mention « délai de réexpédition expiré ».
5. Une sommation selon l'article a153a ORC a été publiée dans la FOSC du 02.10.2020

Considérant que :

- L'article a937 CO stipule que « toutes modifications de faits inscrits sur le Registre du Commerce doit également être inscrites ».
- Aucune demande d'inscription de nouvelle adresse n'est parvenue au Registre du Commerce dans le délai imparti.

Décision:

En conséquence :

Conformément à l'article a153b de l'ordonnance sur le Registre du Commerce, l'Office du Registre du Commerce du Valais Central décide :

- que la société Pro-Bati & Fils Sàrl est dissoute ;
- que Madame Tânia Margarida Da Mota Cardoso et Monsieur José Rafael Da Mota Cardoso sont désignés en qualité de liquidateurs de la société.

Organe décisionnel:

Registre du commerce du Valais central
Place du Midi 30
Postfach 1176
1951 Sion

Remarques juridiques complémentaires:

Recours :

La présente décision est susceptible de recours dans les 30 jours suivant sa notification auprès du Tribunal Cantonal du canton du Valais, Rue Mathieu-Schiner 1, 1951 Sion

Délai : 30 jours

Fin du délai: 12.04.2021

Point de contact:

Registre du commerce du Valais central,
Place du Midi 30, P.O.B. 1176, 1951 Sion,
1950 Sion